



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : snu68@snuipp.fr

Jeudi 25 février 2010

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1394>
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.
N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !
[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)**

SOMMAIRE

1) La phrase de la semaine.

2) Le calendrier du mouvement 2010.

3) Des 1/2 journées d'informations syndicales spéciales « mouvement » le mercredi 24 mars 2010.

4) Rappel : Une journée syndicale « spécial mouvement » : mardi 30 mars 2010 à Mulhouse (Université de Haute-Alsace - La Fonderie) de 9h à 16h

5) Affaire de l'école Nordfeld à Mulhouse : le père condamné à 4 mois avec sursis.

6) Interdiction du film Le « baiser de la lune » dans le Haut-Rhin : les tenants et les aboutissants

7) Les EPEP en ligne de mire.

8) Pour le retour d'Omer auprès de sa famille de Colmar.

ATTENTION, tous les résultats de la CAPD du 25 février 2010 jeudi soir en ligne sur notre site internet (Liste d'aptitude direction d'école, départ en stage CAPA-SH et psychologue scolaire, échanges franco-allemands, congé de formation professionnelle, liste d'aptitude conseillers pédagogiques)

1) La phrase de la semaine.

Henri GUAINO, conseiller spécial de Nicolas SARKOZY, a déclaré qu'il ne faut plus que les programmes scolaires soient "traités" par des spécialistes, des inspecteurs de l'Education Nationale", mais soient préparés à l'Assemblée Nationale et à l'Élysée !

(Le Canard Enchaîné du 17 février 2010)

2) Le calendrier du mouvement 2010.

- Du 23 mars au 8 avril inclus : saisie des vœux
- Début mai : commissions d'entretien postes à exigence particulière
- 7 mai : groupe de travail « cas particuliers du mouvement et priorité »
- 20 mai : CAPD du 1^{er} mouvement, accès à la hors-classe des PE, affectation sur postes adaptés
- 1-2-3 juin : jumelage des postes fractionnés et réservation des postes PE2 par les IEN
- CAPD 2^{ème} mouvement : 29 et 30 juin
- CAPD 3^{ème} mouvement : 26 août
- CAPD de rentrée : 3 septembre

3) Des 1/2 journées d'informations syndicales spéciales « mouvement » le mercredi 24 mars 2010.

Attention les vœux pour le mouvement débutent le mardi 23 mars

Afin d'aider les collègues à faire leurs vœux et pour leur apporter toutes les précisions nécessaires, le SNUipp organise (en dehors du stage de formation du 30 mars 2010) 2 ½ journées d'informations syndicales à :

Colmar : le 24 mars avril 2009 de 9h à 12h à l'IUFM

Mulhouse : le 24 mars 2009 de 9h à 12h à l'Amphi Weiss de l'Université de Haute-Alsace (Rue des Frères Lumières au Campus)

Pour y participer, il faut envoyer un courrier à votre IEN au moins 8 jours avant.

[Le courrier-type est en lien ici.](#)

Vous pourrez décaler cette ½ journée d'informations syndicales des 18 heures d'animation ou des 2 ½ journées à récupérer du lundi de Pentecôte.

Une attestation vous sera remise au moment de la réunion.

4) Rappel : Une journée syndicale « spécial mouvement » : mardi 30 mars 2010 à Mulhouse (Université de Haute-Alsace - La Fonderie) de 9h à 16h

Attention : le lieu est à Faculté Campus Fonderie - salle 118 - 16 rue de la Fonderie – centre ville - MULHOUSE

[Plan d'accès du Campus de la fonderie à Mulhouse](#)

Rappel : saisie des vœux du 23 mars au 8 avril 2010 inclus

Pour être informé des nouvelles modalités du mouvement, n'hésitez pas à venir à ce stage.

Programme de la journée :

Le matin : Fonctionnement du mouvement : le paritarisme, les règles du mouvement, les modalités pratiques (utilisation d'I-Prof, vœux, lecture des documents, communication des résultats...), les différentes stratégies.

L'après-midi : aides et conseils individuels avec des délégués du personnel du SNUipp élus en CAPD

Le document papier des postes du mouvement sera disponible au cours de la journée.

Pour participer à cette journée et obtenir une autorisation d'absence, prenez contact avec nous soit par téléphone (0389549258) soit par mail (snu68@snuipp.fr). Cette journée n'est pas comptabilisée dans les deux ½ journées d'informations syndicales annuelles.

5) Affaire de l'école Nordfeld à Mulhouse : le père condamné à 4 mois avec sursis.

Le père d'un écolier a été condamné mardi à quatre mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Mulhouse pour avoir giflé le directeur d'une école et tordu le poignet d'une enseignante.

Il a été reconnu coupable de violences volontaires sur des personnes chargées d'une mission de service public et d'intrusion non autorisée dans l'enceinte d'un établissement scolaire. Il devra verser au total 1.000 euros de dommages et intérêts aux deux parties civiles, selon la même source.

Les faits se sont produits le 12 janvier dans la cour de l'école élémentaire Nordfeld, où cet homme de 34 ans avait pénétré pour parler à deux élèves qui s'étaient disputés avec son fils.

Craignant qu'il ne lève la main sur les enfants, une institutrice avait tenté de lui retenir le bras mais le prévenu lui avait alors tordu le poignet.

Il s'était ensuite dirigé vers le bureau du directeur qu'il avait giflé.

Dans la soirée, le père, placé en garde-à-vue, avait reconnu partiellement les faits qui lui étaient reprochés.

A la suite de cette intrusion, un conseil d'école extraordinaire avait été organisé en présence de représentants de l'académie, de la ville et de la police. Il avait notamment été décidé de fermer les grilles de l'école à clé dans l'attente qu'un interphone et un système d'ouvre-porte soient installés.

6) Interdiction du film Le « baiser de la lune » dans le Haut-Rhin : les tenants et les aboutissants

Les écoles viennent de recevoir un mail d'information de l'Inspectrice d'Académie interdisant la projection du film « Le Baiser de la Lune ». Cette décision suit les préconisations du Ministère. Le SNUipp 68 tient néanmoins à apporter des précisions afin que tout le monde puisse comprendre les tenants et aboutissant de cette histoire.

Ce dessin animé, dont le tournage sera terminé en avril, raconte les amours de Félix, un poisson-chat, et de Léon, un poisson-lune, amours mal vues de la vieille Agathe. Produit par [la société rennaise "L'espace du mouton à plumes"](#), ce dessin animé était destiné à devenir un support pédagogique pour les professeurs des CM1-2.

Le Haut-Commissariat à la jeunesse de Martin HIRSCH a participé au financement du dessin animé dont l'objectif est de lutter contre l'homophobie des adolescents. La ligue de l'enseignement est partenaire et responsable de la rédaction du futur livret pédagogique qui accompagnera le DVD du dessin animé. Il est également soutenu par de nombreux partenaires (le Conseil Régional de Bretagne, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor et du Finistère, la Ville de Rennes).

Dès fin janvier, Christine BOUTIN, chef du parti chrétien-démocrate, adressait une [lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale Luc CHATEL](#), dénonçant le film. Des associations chrétiennes lançaient également une pétition

contre le film. Quelques jours plus tard, Luc CHATEL lui répond sur RMC/BFM, précisant que « Le Baiser de la Lune » n'était pas financé par son ministère et qu'il « n'a pas vocation à être diffusé en primaire à l'école ».

Le parti chrétien-démocrate de Christine BOUTIN [se félicite de la décision prise](#) par Luc CHATEL de ne pas diffuser le Baiser de la Lune dans les écoles primaires

[L'interview de CHATEL en lien](#)

La même antenne invite Martin HIRSCH à commenter le dessin animé. Le Haut-Commissariat à la jeunesse a financé « à hauteur de 3 000 € » le court-métrage rennais. « J'ai vu ce film. Je suis fier qu'on ait participé à ce film qui me paraît un film plutôt sympathique. Il ne m'a pas choqué », ajoute le Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté.

[L'interview de Martin HIRSCH en lien](#)

Il est surprenant donc que des pressions puissent inquiéter les pouvoirs publics et les faire réagir avec autant de frilosité. Ceci est d'autant plus étonnant que les circulaires adressées aux chefs d'établissements scolaires pour les rentrées 2008 et 2009 leur ont précisé que « la communauté éducative doit faire preuve de la plus grande vigilance et de la plus grande fermeté à l'égard de toutes les formes de racisme, d'antisémitisme, d'homophobie et de sexisme. Tout propos, tout comportement qui réduit l'autre à une appartenance religieuse ou ethnique, à une orientation sexuelle, à une apparence physique, appelle une réponse qui, selon les cas, relève des champs pédagogique, disciplinaire, pénal ou de plusieurs d'entre eux ».

[En lien, la bande d'annonce du dessin animé « Le Baiser de la Lune »](#)

La position du SNUipp

Tout montre que les stéréotypes et les comportements discriminatoires se construisent très tôt dans l'histoire individuelle.

Le SNUipp pense que l'école peut en tenant compte de l'âge des élèves et de leur maturité, en travaillant avec les parents d'élèves, contribuer à faire reculer stéréotypes et discriminations.

Dès l'élémentaire, il est possible de parler de la diversité des familles, il est possible de parler d'amour à partir des interrogations des enfants, de la lecture d'albums ou d'autres documents pédagogiques.

Il demande au Ministre de l'Éducation Nationale et à l'Inspectrice d'Académie de s'abstenir de toute interdiction et de faire confiance aux enseignants pour aborder ces questions avec les outils pédagogiques de leur choix.

7) Les EPEP en ligne de mire.

Dans son 3^{ème} rapport sur la révision générale des politiques publiques (RGPP), le ministère de l'éducation nationale se félicite d'avoir atteint nombre d'objectifs.

Par exemple les nouveaux programmes au primaire "en mettant en place un système qui permettra de diviser par trois le nombre d'élèves en échec lourd à la sortie de l'école primaire". Ou encore la mise en place de l'évaluation de CM2, l'accompagnement éducatif, la disparition de la carte scolaire, la reconquête du mois de juin. Autant de thèmes où les avis ne sont pas unanimes ni sur la finalité de ces mesures, ni sur la qualité de leur mise en place.

Il reste un seul "feu rouge", signalant une mesure qui n'a pas encore réussi à passer : la mise en place des EPEP, les établissements publics de l'enseignement primaire, c'est-à-dire la réorganisation de cet enseignement en établissements dirigés par un chef d'établissement à l'image du secondaire. Une mesure là aussi combattue mais qui devrait être le prochain objectif de Luc CHATEL.

8) Pour le retour d'Omer auprès de sa famille de Colmar.

Le vendredi 5 février dernier, M. CETIN Omer, parents d'élèves à l'école Saint Exupéry, a été renvoyé en Turquie après avoir été arrêté à un contrôle routier.

Il laisse derrière lui une épouse enceinte et trois enfants.

La mobilisation des parents d'élèves de l'école et des associations colmariennes de défense des Droits de l'homme n'a pas permis d'empêcher cette expulsion.

La mobilisation se poursuit avec, comme objectif, le retour en France de M. CETIN, avant l'accouchement de son épouse (fin mars).

Une réunion est prévue pour le 25 février prochain à 17 heures à l'école Saint Exupéry.

Signer [la Pétition](#) pour le retour d'Omer auprès de sa famille.

Les pétitions complétées peuvent être envoyées à

- Cercle de silence, AADA, 3 rue de Prague 68000 Colmar

- Ecole Saint Exupéry, 21 rue de Prague, à Colmar.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>